



OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Tableaux de référence 2011 pour l'analyse de répartition des dépenses fiscales

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2011
www.parl.gc.ca/pbo-dpb

La *Loi sur le Parlement du Canada* confie au directeur parlementaire du budget (DPB) le mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale.

Points essentiels de la présente note :

- Les questions portant sur les recettes et les impôts du fédéral sont quelques-unes des questions les plus fréquemment posées par les parlementaires.
- À l'aide des données publiques de l'Agence du revenu du Canada (ARC), le DPB a préparé des tableaux de répartition indiquant les fréquences et les valeurs des dépenses fiscales utilisées pour les particuliers (<http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/FederalExpenditure.aspx?Language=F>).
- On s'attend à ce que ces tableaux puissent constituer une ressource pouvant aider les parlementaires à mieux comprendre certains aspects des dépenses fiscales.

Produit par : Jason Jacques*

*Les commentaires sont les bienvenus. Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Jason Jacques (courriel : jason.jacques@parl.gc.ca).

1. Aperçu

Le directeur parlementaire du budget (DPB) reçoit de nombreuses demandes concernant les incidences potentielles résultant des ajustements apportés au régime fiscal fédéral, y compris l'établissement ou des modifications de dépenses fiscales. Les dépenses fiscales sont des mesures fiscales, telles que les exemptions, les déductions ou les crédits d'impôt, visant à encourager des types de comportement (p. ex. l'activité physique grâce au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants).

Pour répondre à certaines de ces demandes, le DPB a préparé cinq tableaux récapitulatifs indiquant les fréquences et les valeurs globales des demandes pour chaque classe de revenu, ainsi que la répartition correspondante dans chaque province (figure 1-1). On peut accéder aux tableaux en utilisant les liens de recherche se trouvant sur le site Web du DPB à <http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/FederalExpenditure.aspx?Language=F>

Les tableaux ont été établis sur la base des statistiques provisoires des déclarations T1 2011 de l'Agence du revenu du Canada (ARC)¹. Comme l'a noté l'ARC, cet ensemble de données repose sur les déclarations de revenu des particuliers qui ont été traitées pour l'année d'imposition correspondant à deux ans avant l'année de publication (p. ex. l'analyse en 2011 des données des déclarations de l'année d'imposition 2009, qui devaient généralement avoir été produites avant la fin du mois d'avril 2010)².

Les tableaux des données du DPB reprennent un sous-ensemble des données de l'ARC et visent à procurer aux parlementaires un point de départ pour évaluer de manière générale les conséquences sur la répartition de la modification

des catégories des dépenses fiscales actuelles. Ils peuvent aussi servir de base à l'évaluation des diverses propositions pouvant émerger des consultations prébudgétaires.

Figure 1-1

Questions auxquelles répond chaque tableau

Tableau 1	Combien de déclarants T1 font des demandes par rapport à chaque dépense fiscale et quel montant déclarent-ils?
Tableau 2	Combien de déclarants T1 dans chaque classe de revenu déclarent des dépenses fiscales?
Tableau 3	Quelle est la part des dépenses fiscales déclarées pour chaque classe de revenu?
Tableau 4	Combien de déclarants T1 déclarent des dépenses fiscales dans les provinces et les territoires?
Tableau 5	Quelle est la part des dépenses fiscales déclarées pour chaque province et territoire?

2. Exemples

Plusieurs exemples sont donnés pour illustrer l'utilisation concrète des tableaux.

Exemple 1 : Combien de déclarants T1 ont demandé le crédit d'impôt pour le transport en commun pour l'année d'imposition 2009?

Comme le montre le tableau 1, *Fréquences et valeurs globales des demandes*, environ 1,5 million de Canadiens ont demandé le crédit d'impôt pour le transport en commun pour l'année d'imposition 2009. La valeur totale des demandes était légèrement supérieure à 1 milliard de dollars, avec une valeur moyenne d'environ 700 \$ la demande.

Exemple 2 : Combien de déclarants T1 avec un revenu total établi à plus de 100 000 \$ ont demandé le crédit d'impôt pour le transport en commun pour l'année d'imposition 2009?

¹ <http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/stts/gb09/sfp/ntrm/menu-fra.html>, consulté en novembre 2011.

² Comme l'a noté l'ARC, les statistiques provisoires sont préliminaires et reposent sur environ 97 % de toutes les déclarations produites.

Comme le montre le tableau 2, *Répartition des demandes selon le revenu total établi*, environ 70 000 particuliers, avec un revenu total établi entre 100 000 \$ et 150 000 \$, ont demandé le crédit d'impôt pour le transport en commun pour l'année d'imposition 2009, et 30 000 autres particuliers avec un revenu total établi à plus de 150 000 \$ ont fait une demande similaire. En somme, ces 100 000 particuliers représentent environ 7 % des demandes totales.

Exemple 3 : Quelle était la valeur des demandes relatives au crédit d'impôt pour les déclarants T1 ayant un revenu total établi à plus de 100 000 \$ pour l'année d'imposition 2009?

Comme le montre le tableau 3, *Répartition des demandes selon le revenu total établi*, les demandes de crédit d'impôt pour le transport en commun faites par les particuliers ayant un revenu total établi entre 100 000 \$ et 150 000 \$ ont atteint environ 66 millions de dollars pour l'année

d'imposition 2009, et les demandes similaires faites par les particuliers ayant un revenu total établi à plus de 150 000 \$ ont atteint environ 27 millions de dollars. En somme, ces 93 millions de dollars représentent environ 9 % des demandes totales.

Exemple 4 : Combien de déclarants T1 de l'Ontario ont demandé le crédit d'impôt pour le transport en commun pour l'année d'imposition 2009?

Comme le montre le tableau 4, *Répartition des demandes par province*, les particuliers qui habitent en Ontario ont présenté plus de 558 000 demandes en 2009. Cela représente environ 38 % des demandes totales faites dans l'ensemble du Canada, ce qui correspond globalement à la proportion ontarienne de la population canadienne.